

solairelot.fr



DOSSIER DE PRESSE

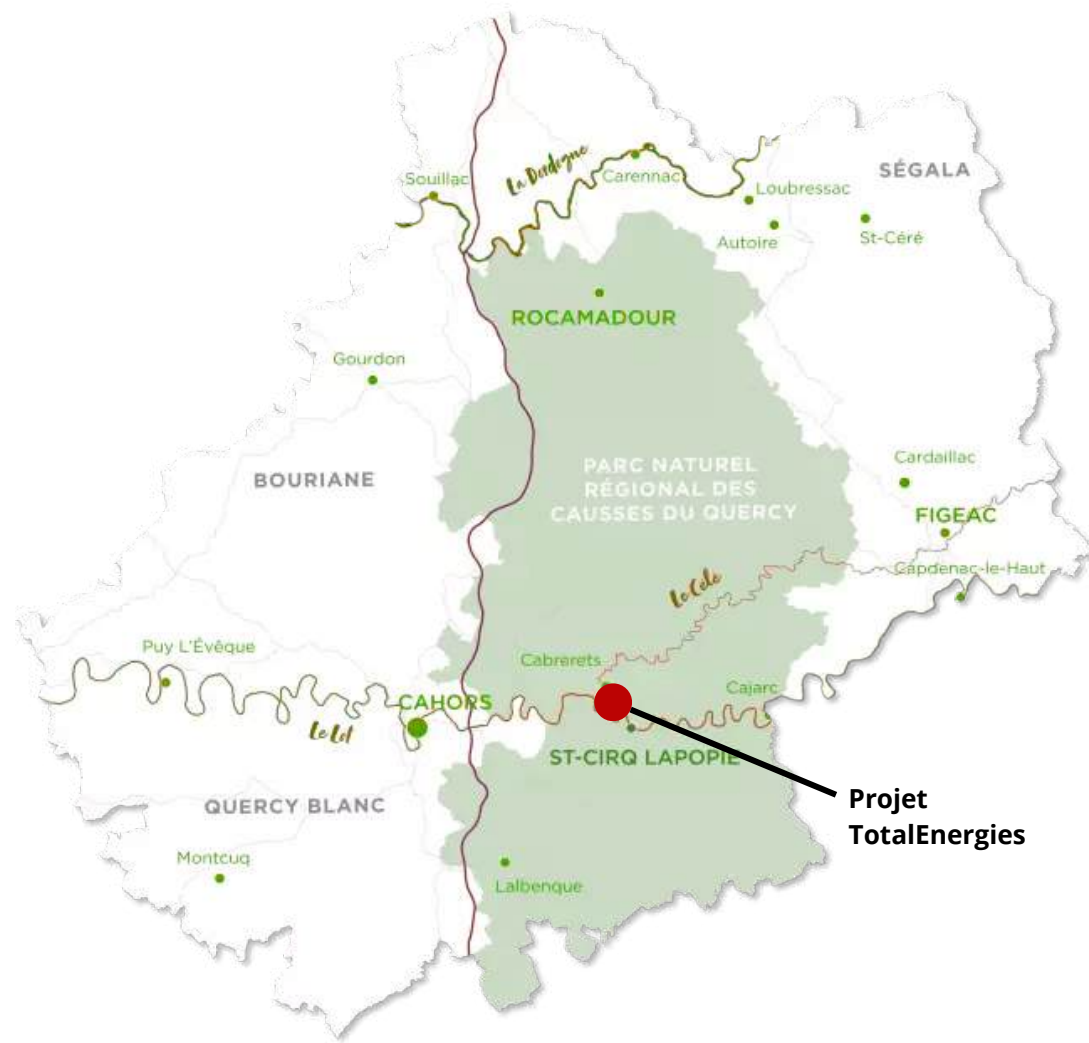
AELC

**Association
Environnementale Lot-Célé**

Qui sommes-nous ?

L'Association Environnementale Lot-Célé (AELC) a été créée le 26 décembre 2022 par un collectif de citoyen·ne·s qui veulent s'engager pour préserver les écosystèmes du parc naturel régional des Causses du Quercy dans le Lot (46), notamment en s'opposant aux projets de méga-centrales photovoltaïques au sol dans le périmètre du parc.

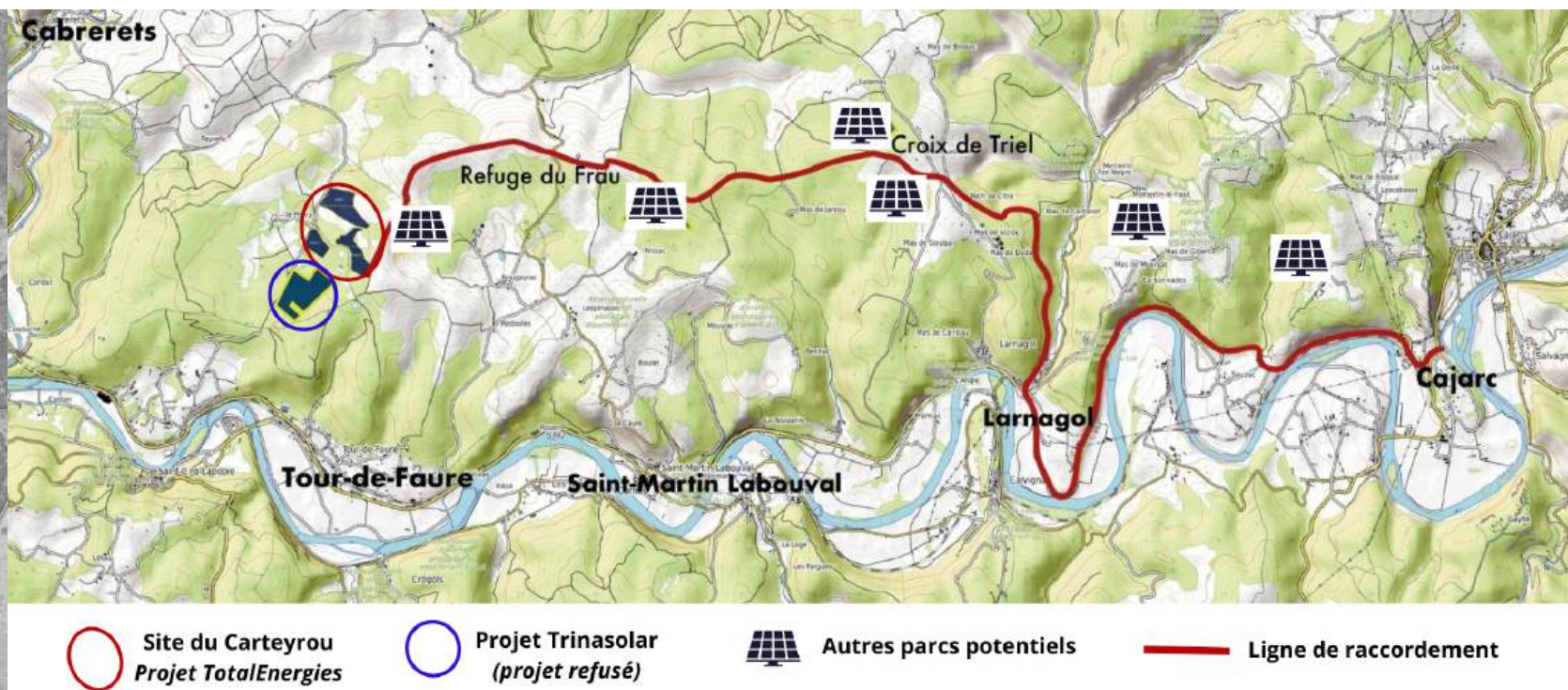
L'AELC lutte actuellement contre le projet TotalEnergies d'installer une centrale photovoltaïque de 20ha en milieu naturel sur la commune de Tour-de-Faure (46), avec le risque de voir s'implanter d'autres projets le long de la ligne de raccordement électrique de 20Km jusqu'au poste source de Cajarc



Le projet contesté

Projet porté par la multinationale TotalEnergies sur le site du Carteyrou à Tour-de-Faure (46) :

- Construction de 44 000 panneaux photovoltaïques de surface équivalente à 27 terrains de football, séparés en 3 sites sécurisés par 3548m de clôture de 2m de hauteur.
- Destruction de 19ha au total, dont 11ha de pelouses sèches et 8ha de forêt, soit plus de 7000 arbres !
- Ligne de raccordement de 20km du site du Carteyrou jusqu'à la centrale électrique de Cajarc



Le projet contesté

Des conséquences catastrophiques

✱ **Implantation du projet sur le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy** : un territoire reconnu nationalement pour la qualité de son patrimoine paysager, bâti, environnemental et culturel, **et sur un Géoparc UNESCO**.

✱ **Une biodiversité exceptionnelle menacée de disparition*** : des variétés de chênes, des pelouses « sèches », la flore (orchidées, sabline des chaumes, ...), l'avifaune comme le Circaète Jean-le-Blanc, la fauvette passerinette, le faucon pèlerin ou l'engoulevent d'Europe, le lézard ocellé, serpents, criquets, insectes, chauves-souris...

✱ **Profanation d'un lieu chargé d'histoire** : dans un rayon de moins de 10 km, sur ce Causse, existent 12 grottes ornées dont 5 classées monuments historiques, 180 dolmens sur les 700 que compte le Lot, 4 menhirs. Ces grottes, dolmens, menhirs sont des sites culturels et religieux majeurs de l'Humanité.

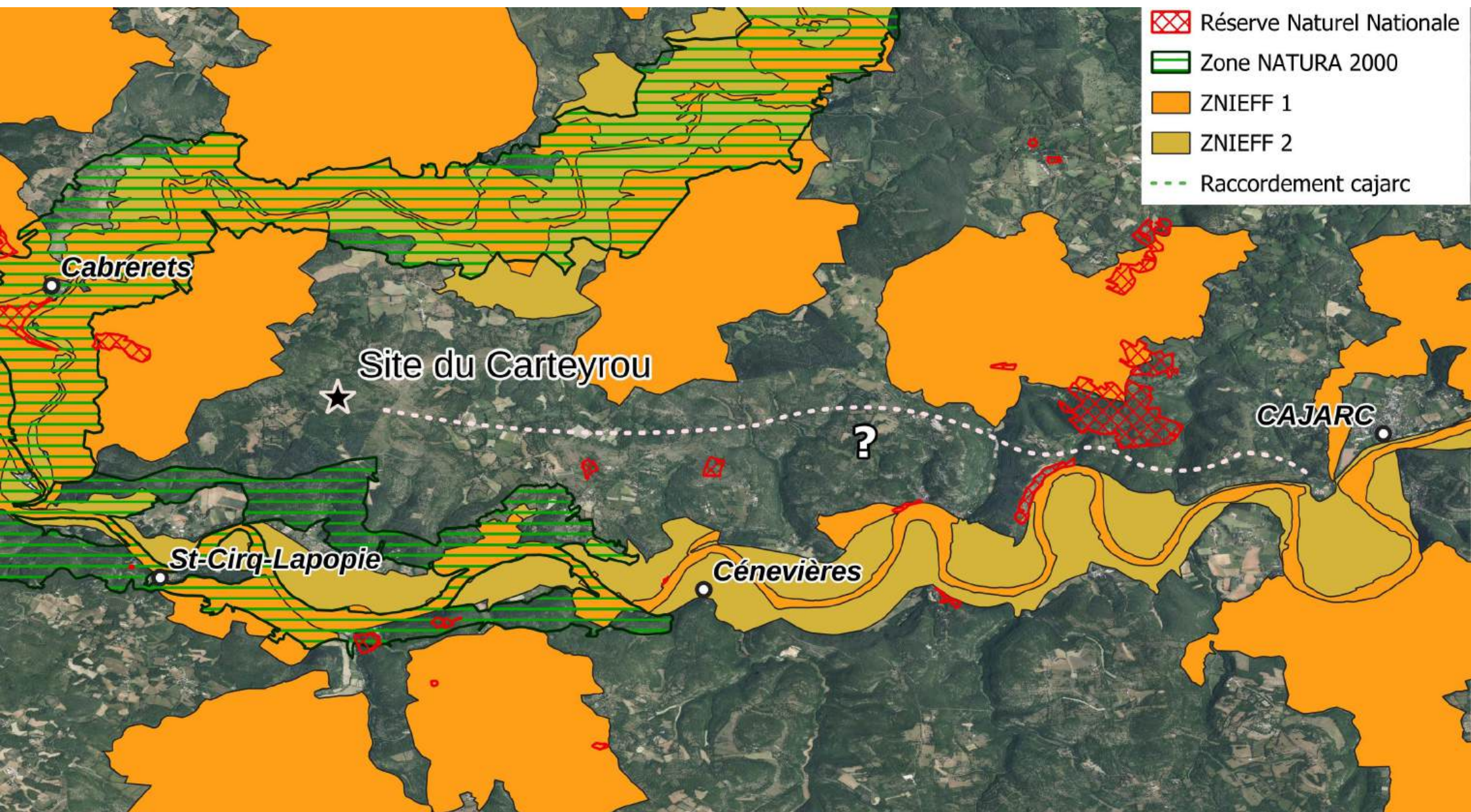
✱ **Menace sur l'économie du tourisme vert et culturel** : des sites de visites d'exceptions liés aux espaces préservés du Causse (lacs de Saint-namphaise, igues...), à proximité de villages attractifs comme St Cirq-la-Popie

✱ **Menace sur l'économie agricole par le renchérissement du foncier** : location à 2000€/ha/an, une véritable aubaine pour les propriétaires mais un détournement du prix du foncier qui pénalisera les jeunes qui voudraient s'installer.

✱ **Installation à moyen terme d'autres centrales photovoltaïques sur le Causse le long de la ligne de raccordement** : d'autres opérateurs contactent les propriétaires de parcelles situées le long de cette ligne. Le prix de la location proposée est monté à 5000€/ha/an.

* Inventaires naturalistes effectués au printemps 2025, avec la LPO Occitanie (Ligue de Protection des Oiseaux), Nature en Occitanie et la SHF (Société Herpétologique de France)

Site du Carteyrou : un site au milieu de zones réglementées

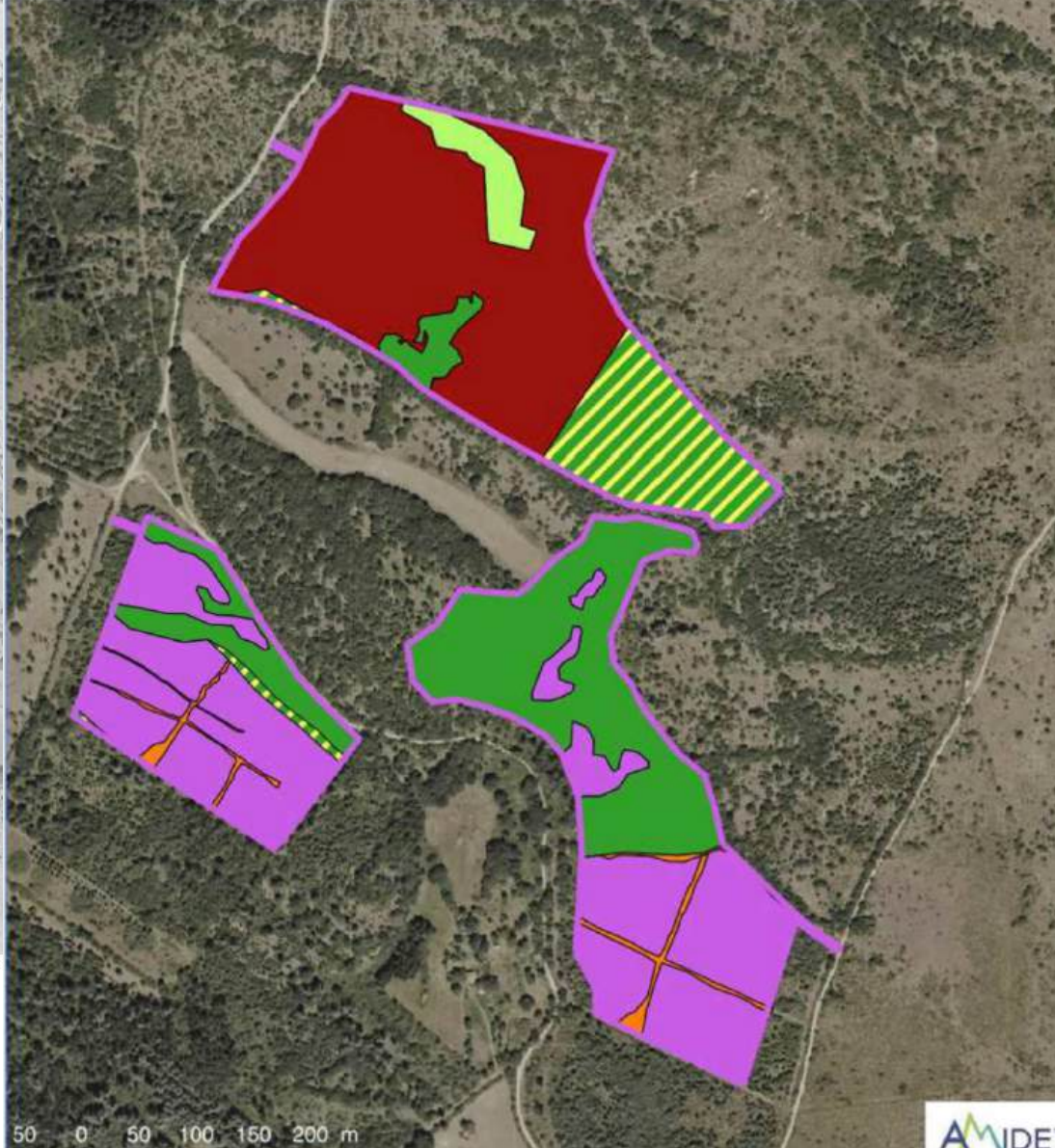
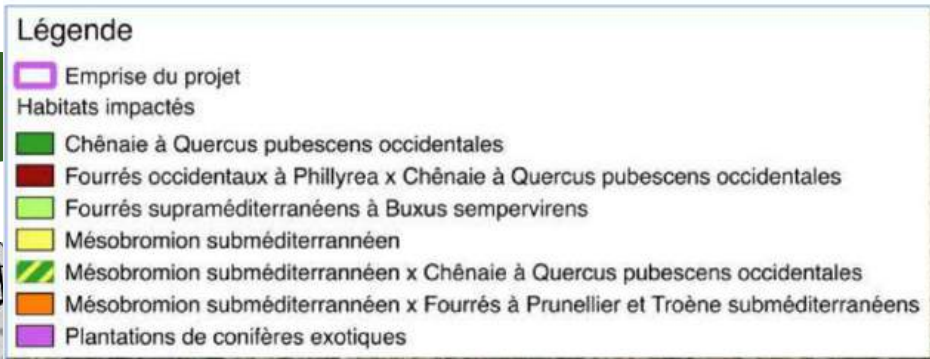
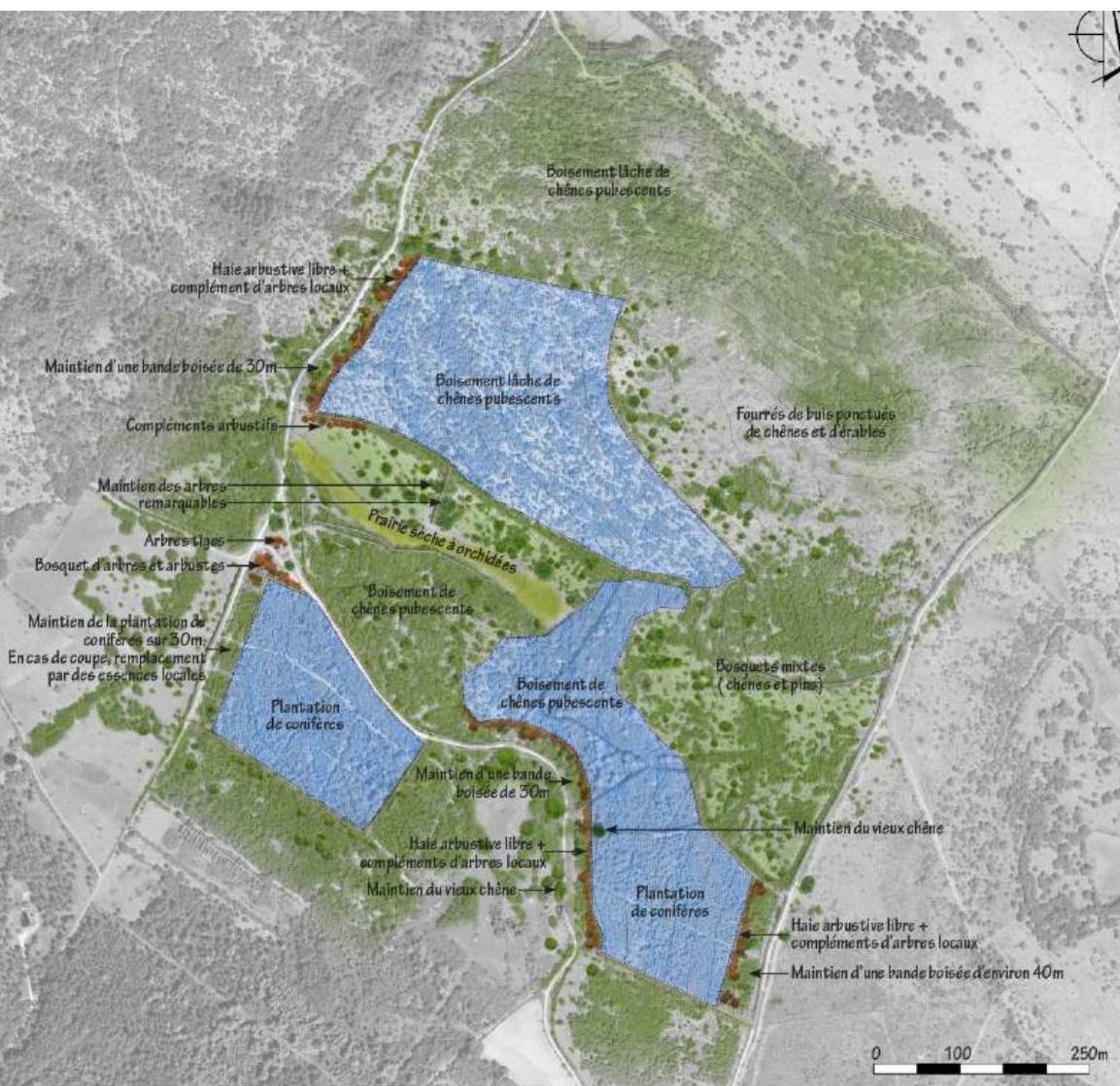


ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique

ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.e

Site du Carteyrou : une biodiversité menacée



Site du Carteyrou : une biodiversité menacée



Chêne



Mare



Ophrys bécasse



Engoulevent d'Europe



Chauve-souris



Lézard Ocellé



Circaète Jean-le-Blanc



Pelouses sèches

Le projet contesté

Le 17 janvier 2023, le permis de construire du projet de TotalEnergies a été accordé par la préfète du Lot malgré l'avis défavorable du parc régional des Causses du Quercy et le désaccord du conseil départemental du Lot.

Les conseillers départementaux, lors de la séance du 6 février 2023, affirment clairement leur opposition au projet de parc photovoltaïque de Tour de Faure. Serge Rigal, à la tête du département, fustige les « marchands de soleil ».

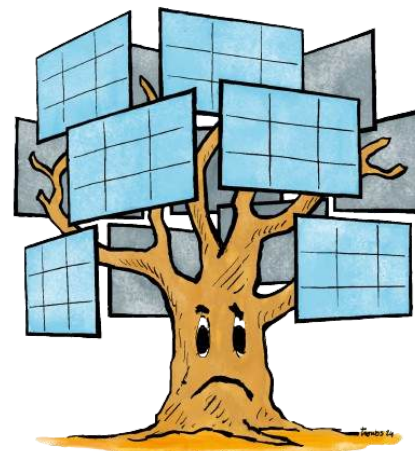
Le PNR (Parc Naturel Régional) a émis en 2019 un avis défavorable sur ce projet contraire à la Charte du Parc. Notamment la mesure 1-2-2 « préserver les ensembles de pelouses sèches et les placer au coeur de la trame verte ». Le projet TotalEnergies menace 11,2 hectares de pelouses sèches, réservoirs de biodiversité.

C'est en mai 2021 que la **MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale)** rend son rapport. Ses réserves sont fortes et étayées « le choix final d'implantation ne correspond pas à l'échelle du site à la solution de moindre impact environnemental ».

D'autres acteurs du territoire contestent le projet :

- Le Syndicat Territoire d'Energie Lot
- Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot)
- Le Syded (service de gestion des déchets)
- L'Architecte des Bâtiments de France

13 mairies des communes avoisinantes s'insurgent également contre ce projet : Larnagol, Cajarc, Sauliac-sur-Célé, Brengues, Calvignac, Cénevières, Lugagnac, Marcilhac-sur-Célé, Saint-Sulpice, Saint-Chels, Crégols, Vaylats, Esclauzels



Les recours en justice

Suite à la signature accéléré du permis de construire du projet de TotalEnergies par la préfecture du Lot le 17 janvier 2023, **l'AELC convaincue de l'impact écocide de ce projet, s'organise en urgence pour trouver l'assistance d'un avocat, consolider son argumentaire et regrouper des soutiens financiers. L'AELC dépose alors deux recours juridiques le 20 Mars 2023.**



Un **recours contre le permis de construire** que l'AELC ne peut pas porter elle-même en raison de sa trop jeune existence. C'est l'association Canopée, qui, pour la défense des arbres, porte la procédure en son nom.



Un **recours contre le permis de défrichement**, porté par l'AELC et Canopée, sans qu'aucune ordonnance d'irrecevabilité ne soit prononcée cette fois.



La justice déclare l'irrecevabilité du recours le 21 avril 2023, prétextant que le champ d'action de l'association Canopée est trop vaste. Malgré la qualité juridique de l'argumentaire du dossier, le **recours est rejeté**.



La décision est rendue par le Tribunal Administratif le 19 décembre 2023 et cette demande en annulation est rejetée.



En juin 2023, l'AELC et Canopée font appel de la décision. En avril 2024, **l'appel est rejeté**.



En février 2024, l'AELC fait appel de la décision. En novembre 2024, **l'appel est rejeté**.



En septembre 2024, l'AELC et Canopée déposent un pourvoi en cassation. Le **pourvoi est rejeté** en juillet 2025.



L'AELC dépose un pourvoi en cassation en janvier 2025. **Elle est toujours en attente de la décision de la cour de cassation.**

Suite à des inventaires naturalistes réalisés au printemps 2025 et la constitution d'un dossier avec la LPO Occitanie, Nature en Occitanie, et la Société Herpétologique de France, l'AELC a lancé une injonction en juillet 2025 à la Préfète du Lot pour qu'elle exige de TotalEnergies le dépôt d'une demande de dérogation d'espèces protégées. Sans réponse de la Préfète dans les 2 mois, l'AELC va engager un **nouveau recours en justice** cet hiver en saisissant le Tribunal administratif de Toulouse, accompagnée par le cabinet d'avocates Alice Terrasse-Julie Rover, spécialisées dans le droit de l'environnement et engagées dans le combat de l'A69.



Tribunal administratif



Cour d'appel



Cour de cassation

Les recours en justice



RECOURS JURIDIQUES

2 ans et demi d'actions !

2023

17 janvier : Permis accordé au projet de TotalEnergies par la Préfète

**PERMIS DE
CONSTRUIRE**

Recours déposé
contre le permis
de construire


Délibéré
défavorable


Appel
déposé

Mars

Avril

Juin

Déc

**PERMIS DE
DÉFRICHEMENT**

Recours déposé
contre le permis
de défrichement

Délibéré
défavorable


2024


Appel
rejeté


Pourvoi
déposé

Février

Avril

Sept

Nov

Appel
déposé


Appel
rejeté


2025


Pourvoi
rejeté

Janvier

Juillet

Actuellement

Pourvoi
déposé


en attente de
la décision de
la cour de
cassation

L'AELC en action !

L'AELC est présente et se mobilise tout au long de l'année pour...

- **INFORMER, SENSIBILISER, CONVAINCRE**
- **COLLECTER DES ADHESIONS ET DONS**
- **SE RASSEMBLER, FEDERER, MANIFESTER**

... par différents modes d'actions :

- **Tenue d'un stand sur les marchés et évènements du territoire**
- **Opérations de tractage**
- **Organisation de réunions d'information**
- **Interventions publiques et en milieu scolaire**
- **Organisation de manifestations et rassemblements**
- **Organisation d'évènements festifs et culturels**

L'AELC en action !

Information et tractage



- **Marchés** : Assier, Limogne-en-Quercy, Cajarc, Brengues, Figeac, Marcihac-sur-Célé
- **Evènements** : Fête des Faucheurs à Lacapelle-Marival, Fête des arbres à Espédaillac, Lacoustique Festival à Lalbenque, Soirée Total Defora à Tour-de-Faure, Rencontre littéraire à La Chamade à Cajarc...



L'AELC en action !

Manifestations et rassemblements



- **Manifestation pour le Vivant**, le 31 août 2025 à Tour-de-Faure - 220 pers
- **Rassemblement** devant le Tribunal Administratif de Toulouse, le 7 novembre 2024
- **Rassemblement** devant la Préfecture de Cahors, le 30 août 2024
- **Parade de la nature** à Saint-Cirq-la-Popie, le 18 mai 2023 - 250 pers



L'AELC en action !

Organisation d'événements



Journée d'action pour le Vivant
Le 13 août 2023 à Cajarc
Marche - débats - Projection - Concert



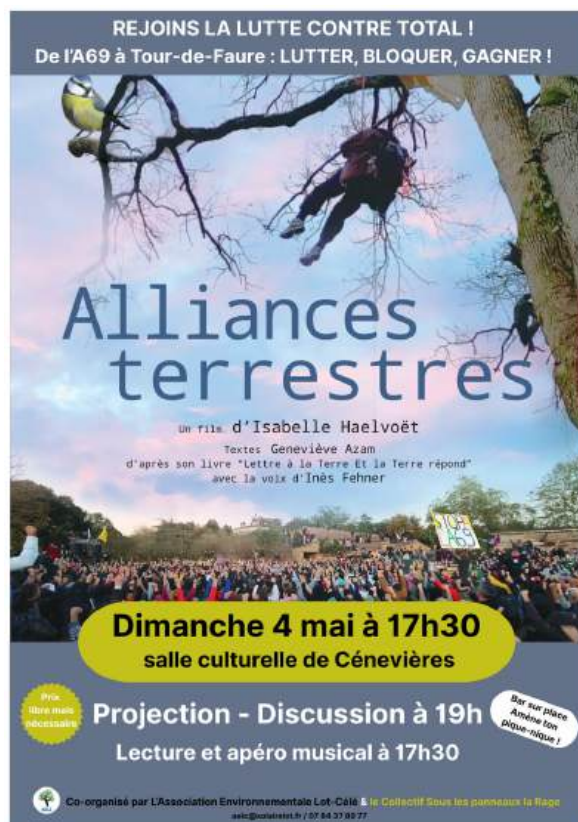
Fête des arbres
Le 11 mai 2024 à Saint-Martin-Labouval
Balades - Conte - Concert



Concert d'HK & ses musiciens
Le 19 septembre 2024
à Saint-Martin-Labouval
Concert

L'AELC en action !

Organisation d'événements



Projection « Alliances terrestres »
Le 4 mai 2025 à Cénevières
*Projection documentaire - discussion -
Lecture musicale*



Fête locale sans Total !
Le 28 juillet 2025
L'AlterTour est passé chez nous !
A cette occasion, l'AELC a organisé un
événement festif ouvert à tous et toutes,
avec un programme riche et varié !



Projection
« Le Vivant qui se défend »
le 22 septembre 2025
*Organisé par le Cinéma Le Grand Palais à
Cahors. Suivie d'une discussion animée par
l'AELC.*

Les soutiens

L'AELC a créé une Tribune : « Dans le Lot, comme ailleurs...nous voulons préserver le Vivant ! »

Des personnalités soutiennent et signent cette tribune :

Des scientifiques :

Philippe DESCOLA, Anthropologue français, Professeur émérite du Collège de France / **Gilles ESCARGUEL**, Docteur en paléontologie de l'université de Montpellier et Directeur-adjoint du Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes naturels et Anthropisés / **Didier RIGAL**, Archéologue, ingénieur de recherche à l'Institut national des recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) / **Jérôme MARAN**, Naturaliste, président de l'Association du refuge des Tortues (ART) / **Jacques FRETEY**, Naturaliste, zoologiste, herpétologue / **Thierry PELISSIE**, Géologue, Président de l'association des Phosphatières du Quercy / **Laurent BOULET**, Conseiller scientifique du Parc Naturel des Causses du Quercy / **Thomas BUZZI**, Naturaliste, coordinateur LPO Grand Duc et guide nature à Marcilhac-sur-Célé / **Pascal POLISSET**, Odonatologue et Président de l'OPIE Midi-Pyrénées, Office Pour les Insectes et leur Environnement / **Gilles JACQUEMIN**, Universitaire spécialisé en entomologie et odonatologie / **Michel LORBLANCHET**, Préhistorien et chercheur au CNRS

Des personnalités issues d'associations :

Thomas BRAIL, Fondateur du GNSA - Groupe National de Surveillance des Arbres / **Elsa BOUDY**, Administratrice et Rédactrice, ATMP - Association Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées / **Georges WINTER**, responsable de FNE - France Nature Environnement Occitanie Pyrénées / **Georges FETERMAN**, professeur agrégé de Sciences naturelles, écrivain, et président de l'association A.R.B.R.E.S / **Loïc SANTIAGO**, Confédération paysanne de l'Aveyron / **Christine COUTAREL**, présidente de la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) du Lot

Et une personnalité du secteur culturel : Baptiste BRELET, auteur de littérature rock qui a participé à la revue TerraEco, 1ère revue sur le développement durable

Des personnalités du monde artistique :



Etienne Davodeau
Auteur de bande dessinée engagé



Troubs
Dessinateur voyageur

Des journalistes :

Inès LERAUD, Journaliste et documentariste / **Denis CHEISSOUX**, Producteur d'émissions (CO2 Mon amour) sur France-Inter.

L'AELC a créé la campagne

« Adopte un arbre »

Les adhérents deviennent parrains des arbres menacés sur le site



Notre parrain le plus prestigieux...

Francis Hallé

Botaniste, biologiste et dendrologue

La presse en parle !

actu
Lot

LA DÉPÊCHE

Le Villefrancois
LA GAZETTE de QUERCY ROUERGUE

SUD
OUEST

La Relève
& La Peste

 Reporterre
Le média de l'écologie

 vert
Le média qui annonce la couleur

ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ÉCOLOGIE LOCALE
la Caselle
enchênée

france
inter


ANTENNE D'OC

TOTEM
TOUS LES TEMPS
DE LA RADIO
www.RADIOTOTEM.NET

RFM

rfi

Le Canard
enchaine

Libération

LE FIGARO

LA CROIX

Le Monde

3 occitanie

BFM
TV.

TF1 INFO

Pour consulter notre revue de presse, rendez-vous sur :

<https://solairelot.fr/la-presse-en-parle/>

L'AELC s'entoure...

L'AELC a rejoint le RRAL !

Le **Réseau des Résistances et Alternatives lotoises (RRAL)** est né à la suite d'une réunion d'information qui s'est déroulée à Prayssac à l'automne 2024, rencontre destinée à décrire les projets écocides en cours dans le département du Lot. Ce réseau est constitué d'associations et de collectifs indépendants ayant pour objectif commun de s'opposer à ces projets destructeurs en cours dans le département et de chercher à construire un futur désirable. Chaque groupe constituant le RRAL conserve son autonomie, son approche et ses modes d'action.

L'**Appel de Montfaucon** est l'acte de naissance symbolique de ce groupe.

Un article publié par la Vie Quercynoise le 15 juin dernier et intitulé « il faut se préparer à un monde à +4° », rapporte les déclarations de Mme La Préfète du Lot Claire Raulin sur sa politique de développement de production d'énergies renouvelables dans le département. Les collectifs et associations du RRAL se sont mobilisés et ont rédigé une lettre de réponse à ses propos sidérants. L'AELC, après vote à la majorité de son CA, s'est portée signataire de cette lettre.

Ils nous suivent...





AELC

Association Environnementale Lot-Célé

163, Route de Saint-Martin

46330 CENEVIERES

Contact presse :

Marion Caillet - 07 63 03 87 84

 aelc@solairelot.fr

 solairelot.fr